

CURRICULUM VITAE

Cédric MEURANT

cedric.meurant@univ-lyon3.fr



FONCTIONS UNIVERSITAIRES

- 2019- **Maître de conférences en droit public**, Université Jean Moulin Lyon 3.
- 2012-2019 **Chargé de cours vacataire**, Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Grenoble Alpes ; Université catholique de Lyon.
- 2016-2018 **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)**, Université Jean Moulin Lyon 3.
- 2012-2016 **Chargé de cours vacataire**, Université Lumière Lyon 2 ; Université d'Auvergne Clermont-Ferrand 1.

FORMATION UNIVERSITAIRE

- 2020 **Admissible** au concours de l'agrégation de droit public.
- 2017 **Doctorat en droit public**, Université Jean Moulin Lyon 3.
- Titre de la thèse : ***L'interprétation des écritures des parties par le juge administratif français.***
Thèse soutenue le 19 octobre 2017 devant un jury composé des Professeurs Fabrice MELLERAY (Paris 1 – *président*), Camille BROUELLE (Paris 2 – *rapporteur*), Olivier LE BOT (Aix-Marseille – *rapporteur*), Sylvie CAUDAL (Lyon 3), Caroline CHAMARD-HEIM (Lyon 3 – *directrice de thèse*), ainsi que du Président Régis FRAISSE (Cour administrative d'appel de Lyon).
- Autorisation de reproduction en l'état et proposition au prix de thèse.
- Prix de thèse : Prix 2018 de l'Association Française pour la recherche en Droit Administratif (AFDA).
- Chronique de thèse : M. le Professeur Frédéric ROLIN, *RFDA* 2018, p. 995.
- Publication : LGDJ, 2019, Bibliothèque de droit public, t. 309, 537 p.
- 2012 **M2 « Droit Public des Affaires »**, mention Bien, Université Jean Moulin Lyon 3.
DU de droit anglais et de droit italien, Université Jean Moulin Lyon 3.
- 2011 **M1 « Droit Public des Affaires »**, Université Jean Moulin Lyon 3.
- 2010 **Licence en droit public**, Université Lumière Lyon 2.
DEUG de Science politique, Université Lumière Lyon 2.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Thèmes de recherche

Contentieux administratif
Droit des propriétés publiques
Droit public financier

1. Activités individuelles

A. Ouvrage

- 1) *L'interprétation des écritures des parties par le juge administratif français*, LGDJ, 2019, Bibliothèque de droit public, t. 309, 537 p.

B. Direction d'ouvrage

- 2) C. CHAMARD-HEIM, C. MEURANT, C. TESTARD, É. UNTERMAIER-KERLÉO (dir.), *Les grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, Lexisnexis, juillet 2021, à paraître.

C. Fascicules

- 3) « *Les référés* », in F. POULET (dir.), *Le Lamy Contentieux administratif*, Wolters Kluwer, 2021, étude n° 12.

D. Chapitres d'ouvrages

- 4) « *Le rôle du service juridique du Conseil constitutionnel* », in Th. PERROUD et É. LEMAIRE (dir.), *Le Conseil constitutionnel, la déontologie et la transparence*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2021, à paraître (18 p.).
- 5) « *Le recours en responsabilité et les droits fondamentaux des étrangers* », in J. TRAVARD (dir.), *La protection des libertés par le recours en responsabilité*, Mare & Martin, 2022, à paraître (15 p.).
- 6) « *Les collèges de déontologie des juridictions françaises* », in É. LEMAIRE, J. SAISON et É. UNTERMAIER-KERLÉO (dir.), *La déontologie des juges en France*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2021, à paraître (16 p.).
- 7) « *Les représentants d'intérêts devant les juridictions administratives générales* », in J.-F. KERLÉO (dir.), *Les représentants d'intérêts*, LGDJ, 2020, pp. 151-176.
- 8) « *Laïcité et justice privée française* », in M. PHILIP-GAY (dir.), *La laïcité dans la justice*, Mission de recherche Droit & Justice, octobre 2019, pp. 255-268 ; disponible sur : <http://www.gip-recherche-justice.fr/>.
- 9) « *La bienveillance du juge administratif à l'égard des parties* », in *La bienveillance en droit public*, Mare et Martin, 2020, pp. 111-136.
- 10) « *Le patrimoine militaire français localisé à l'étranger* », in C. CHAMARD-HEIM et P. YOLKA (dir.), *Patrimoine(s) et équipements militaires. Aspects juridiques*, Éditions Varenne-LGDJ, 2018, Colloques & Essais, t. 67, pp. 119-146.

E. Articles dans des revues à comité de lecture

- 11) « **L'État étranger devant le juge administratif français** », *Journal du Droit international – Clunet*, à paraître (26 p.).
- 12) « **Le contentieux de la fiscalité locale entre personnes publiques** », *Gestion & Finances publiques* 2020, n° 2, pp. 22-28.
- 13) « **La mutualisation intercommunale des services : mythe ou réalité ?** », *JCP-A* 2020, n° 2067, pp. 23-31 (coécrit avec M. Hadi HABCHI).
- 14) « **Le statut juridique des biens transférés aux métropoles** », *RFDA* 2018, pp. 451-460.
- 15) « **L'interprétation des écritures des parties par le juge administratif français** », Notice in « Ma thèse en 3 000 signes », *Dr. adm.* 2018, n° 5.
- 16) « **Le rôle du Parlement dans la genèse de la loi du 31 décembre 1987** », *AJDA* 2018, pp. 779-784.

F. Notes de jurisprudence

- 17) « **L'échelle de domanialité des biens publics français localisés à l'étranger** », note sous C.E., 25 juin 2021, *Société Mezzi & Fonderia*, *JCP-A* 2021, n° 2232.
- 18) « **Action en reconnaissance de droits et TEOM : la "taxe-poubelle" à la décharge** », note sous T.A. de Lyon, 26 oct. 2020, *CANOL*, (2 jugements), *Revue ALYODA* 2021, n° 1, disponible sur www.alyoda.eu.
- 19) « **L'acte de naissance du référé-provision** », note sous T.A. Lyon, ord., 5 avril 1979, *SARL Gervais*, in C. CHAMARD-HEIM, C. MEURANT, C. TESTARD, É. UNTERMAIER-KERLÉO (dir.), *Les grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, Lexisnexis, juin 2021, à paraître.
- 20) « **L'encadrement du désistement d'un déféré préfectoral** », note sous T.A. Lyon, 6 fév. 1984, *Commissaire de la République de la Région Rhône-Alpes* ; T.A. Lyon, 10 juill. 1984, *Commissaire de la République de l'Ardèche*, in C. CHAMARD-HEIM, C. MEURANT, C. TESTARD, É. UNTERMAIER-KERLÉO (dir.), *op. cit.*
- 21) « **La nature juridique du désistement** », note sous C.A.A. Lyon, Plén., 20 déc. 2007, *Époux Michaud*, in C. CHAMARD-HEIM, C. MEURANT, C. TESTARD, É. UNTERMAIER-KERLÉO (dir.), *op. cit.*
- 22) « **L'office du juge de renvoi après un refus d'évoquer du juge d'appel** », note sous C.A.A. Lyon, 22 mars 2012, *Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*, in C. CHAMARD-HEIM, C. MEURANT, C. TESTARD, É. UNTERMAIER-KERLÉO (dir.), *op. cit.*
- 23) « **La valorisation de l'action en reconnaissance de droits** », note sous T.A. de Lyon, 26 oct. 2020, *CANOL*, (2 jugements), in C. CHAMARD-HEIM, C. MEURANT, C. TESTARD, É. UNTERMAIER-KERLÉO (dir.), *op. cit.*
- 24) « **Le juge administratif et la loi étrangère** », note sous C.A.A. de Paris., 23 janv. 2020, *Société Mezzi & Fonderia*, *AJDA* 2020, pp. 1058-1064.
- 25) « **Le référé-provision est-il encore un référé ?** », note sous C.E., 23 sept. 2019, *Garde des Sceaux* (2 arrêts), *Revue Générale du droit* 2019, n° 49651, disponible sur www.revuegeneraledudroit.eu.
- 26) « **L' "édénisation" de l'office du juge de l'excès de pouvoir** », note sous C.E., Sect., 21 déc. 2018, *Société Eden*, *Revue Générale du droit* 2019, n° 48863.
- 27) « **Le budget de la région AURA une nouvelle fois amendé par le juge** », note sous T.A. de Lyon, 8 janv. 2019, *Mme A. e. a.*, *AJDA* 2019, pp. 808-813.

- 28) « **L'Eusko n'est pas monnaie courante pour payer les dépenses publiques** », note sous C.A.A. de Bordeaux, 15 mai 2018, *Préfet des Pyrénées-Atlantiques*, *JCP-A* 2018, n° 2238, pp. 25-27.
- 29) « **Haro sur le budget 2016 de la région AURA** », note sous T.A. de Lyon, 17 mai 2018, *Mme A. et Mme B.*, *JCP-A* 2018, n° 2210, pp. 31-33.
- 30) « **Nature du recours contentieux contestant un refus de décharge du devoir de solidarité fiscale entre époux** », note sous T.A. de Lyon, 28 fév. 2017, *Mme X.*, *Revue ALYODA* 2017, n° 3.
- 31) « **Dégrèvement d'office : la CARPA au tapis** », note sous C.A.A. de Lyon, 25 oct. 2016, *CARPA Rhône Alpes*, (2 arrêts) *Revue ALYODA* 2017, n° 2.
- 32) « **La proportionnalité d'une sanction aux manquements d'un hôpital aux règles de facturation** », note sous C.A.A. de Lyon, 18 avril 2013, *Ministre de la Santé*, *Revue ALYODA* 2013, n° 3.
- 33) « **Vaccination obligatoire et maladie réactionnelle : quelle imputabilité ?** », note sous C.A.A. de Lyon, 14 fév. 2013, *Mme X.*, *Revue ALYODA* 2013, n° 2.
- 34) « **L'interprétation défavorable des écritures d'un demandeur par le juge administratif** », note sous C.A.A. de Lyon, 18 déc. 2012, *Commune de Nevers*, *Revue ALYODA* 2013, n° 2.
- 35) « **Le délai de recours, bouclier du requérant face aux ordonnances de l'article R. 222-1 du Code de justice administrative** », note sous C.A.A. de Lyon, 11 oct. 2012, *M. X.*, *Revue ALYODA* 2013, n° 1.
- 36) « **Les conséquences du refus du juge d'appel d'évoquer sur l'office du juge de renvoi** », note sous C.A.A. de Lyon, 22 mars 2012, *Ministre de l'Éducation nationale*, *Revue ALYODA* 2013, n° 1.
- 37) « **Substitution de motifs et certificat d'urbanisme négatif** », note sous C.A.A. de Lyon, 3 nov. 2011, *Commune de Bligny-sur-Ouche*, *Revue ALYODA* 2012, n° 2.

G. Observations

- 38) « **La compensation magique des annulations de redevance domaniale** », obs. sous l'art. 23 de la loi n° 2020-935 du 30 juill. 2020 de finances rectificative pour 2020 ; Rép. Min. n° 30332, *JOAN* 15 sept. 2020, p. 6269 ; Rép. Min. n° 16106, *JO Sénat*, 13 août 2020, p. 3606, *JCP-A* 2020, n° 2266, pp. 17-18.
- 39) « **La vétusté d'un ouvrage reste à quai** », obs. sous C.A.A. de Lyon, 28 nov. 2019, *Société Gavelle*, *JCP-A* 2020 n° 2018, p. 40.
- 40) « **Précisions sur les transferts domaniaux entre communes et EPCI** », obs. sous T.A. d'Amiens, 11 oct. 2019, *Assoc. SOS Laon* (2 jugements), *JCP-A* 2020 n° 2019, p. 40.
- 41) « **Toujours pas de coup de chaud sur l'incompatibilité entre le domaine public et la copropriété** », obs. sous C.A.A. de Paris, 5 juillet 2019, *Société Locacim*, *JCP-A* 2019 n° 2285, p. 29.

H. Participation à des conférences ou à des colloques

- 42) « **L'interprétation non juridictionnelle de la loi fiscale** », colloque organisé à l'Université du Mans 17 nov. 2021 par M. Benjamin RICOU intitulé « *Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale* ».
- 43) « **Le jacobinisme de la théorie du bilan** », colloque organisé le 30 septembre 2021 à l'Université de Perpignan Via Domitia par M. M. BOUL, J. BOUSQUET, C. MEURANT, M. MORALES, R. RADIGUET et portant sur « *Les cinquante ans de la jurisprudence Ville Nouvelle Est* ».
- 44) « **L'évolution depuis le Moyen-Âge de la rédaction des écritures des parties** », colloque organisé à la MSH d'Aquitaine entre les 13 et 16 sept. 2021 par le Professeur Mathieu SOULA et Madame Martine CHARAGEAT portant sur « *Les écritures judiciaires. Formes et légitimité des actes de justice depuis le Moyen-Âge* ».

- 45) « **Le recours en responsabilité et les droits fondamentaux des étrangers** », colloque organisé à l'Université Jean Moulin Lyon 3 le 18 juin 2021 par Monsieur Jérôme TRAVARD portant sur « *La protection des droits fondamentaux par le recours en responsabilité administrative* ».
- 46) « **Quel rôle pour le service juridique ?** », colloque organisé à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas les 10 et 11 juin 2021 par le Professeur Thomas PERROUD et Madame Élina LEMAIRE portant sur « *Le Conseil constitutionnel, la déontologie et la transparence* ».
- 47) « **Le principe de publicité de la justice** », avec M. Samuel DELIANCOURT, magistrat administratif, conférence organisée à l'Université Jean Moulin Lyon 3 le 17 mai 2021 par l'association du Collège de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3.
- 48) « **Le principe de légalité fait-il encore le poids face à la sécurité juridique ?** », colloque organisé à Lyon le 19 mars 2021 par le Syndicat des avocats de France portant sur « *La sécurité juridique à contresens* ».
- 49) « **Le contentieux de la fiscalité locale entre personnes publiques** », colloque organisé à l'Université Jean Moulin Lyon 3 le 10 oct. 2019 par M. Messaoud SAOUDI portant sur « *La fiscalité locale : regards comparatifs. Simple évolution ou véritable révolution ?* ».
- 50) « **L'arrêt Czabaj a (presque) trois ans. Mais où va le contentieux administratif ?** », avec M. le Professeur Christophe TESTARD, conférence organisée à l'École des avocats Auvergne-Rhône-Alpes le 17 juin 2019.
- 51) « **La bienveillance du juge administratif à l'égard des parties** », avec M. Samuel DELIANCOURT, magistrat administratif, colloque organisé à l'Université Jean Moulin Lyon 3 le 18 oct. 2018 portant sur « *La bienveillance en droit public* ».

2. Activités collectives

A. Laboratoires de rattachement

- **Équipe de droit public de Lyon – EDPL** (EA 666), Université Jean Moulin Lyon 3, dirigée par Madame Mathilde PHILIP-GAY.
- **Institut d'études administratives – I.E.A.**, Université Jean Moulin Lyon 3, dirigé par Madame le Professeur Caroline CHAMARD-HEIM.

B. Direction et organisation de recherches collectives

- **Membre du comité de lecture de la *Revue ALYODA*** (Association Lyonnaise de Droit administratif) depuis 2019.
- **Membre du comité scientifique des *Grands arrêts de la Cour administrative d'appel de Lyon*** depuis 2019 (ouvrage et colloque en préparation).
- **Coordinateur des conférences d'actualité de l'Équipe de droit public de Lyon** depuis 2021.

C. Organisation de colloques

- ***Les grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise***, Institut d'études administratives (IEA) et Association Lyonnaise de Droit Administratif (ALYODA) (dir.), 8 octobre 2021.
- ***Les 50 ans de la jurisprudence Ville Nouvelle Est***, M. M. BOUL, J. BOUSQUET, C. MEURANT, M. MORALES, R. RADIGUET (dir.), 30 septembre 2021.

D. Activités associatives

- Membre de l'Association Française pour la recherche en Droit Administratif (AFDA).
- Membre de l'Association LYonnaise de Droit Administratif (ALYODA).

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

1. Cours magistral

- 2020- **Droit européen des migrations**, M2, semestre 9.
- 2020- **Droit juridictionnel public**, L3, semestre 5.
- 2020- **Droit constitutionnel**, DUT Carrières juridiques, semestres 1 et 2.
- 2019- **Droit administratif général**, L2, semestre 3.
- 2019- **Droit fiscal**, L3, semestres 3 et 4.
- 2019- **Droit des étrangers**, M1, semestre 7.
- 2018 **Droit administratif général**, Diplôme Universitaire d'Études Juridiques en français, Université Ain Chams, Le Caire (Égypte), en partenariat avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 (équivalent L2).

2. Travaux dirigés

- 2013 et 2019 **Droit constitutionnel**, L1, semestre 2.
- 2013-2018 **Droit administratif général**, L2, semestres 3 et 4.
- 2012 **Méthodologie des exercices juridiques**, L2, semestre 3.
- 2016-2018 **Finances publiques**, L2, semestre 4.
- 2017 **Droit fiscal**, L3, semestre 5.
- 2018 **Droit administratif des biens**, L3, semestre 5.
- 2018 **Droit de la responsabilité administrative**, L3, semestre 5.
- 2018 **Droit de la fonction publique**, L3, semestre 6.
- 2019 **Droit des collectivités territoriales**, L3, semestre 6.
- 2014-2018 **Contentieux administratif**, M1 droit public, semestres 7 et 8.

3. Séminaires

- 2019 « **La fixation de l'heure légale en France** », séminaire dans le cadre du cycle de réflexions consacré à « L'utopie » organisé par le Collège de droit de l'Université Grenoble Alpes 2, L2, semestre 4.
- 2019- « **La laïcité dans le service public de la justice** », Diplôme Universitaire « Religion, liberté religieuse et laïcité », Université Jean Moulin Lyon 3, en partenariat avec l'Université catholique de Lyon.

4. Autres

- 2020- **Référent « Droit des étrangers » au sein de la Clinique juridique**, Université Jean Moulin Lyon 3.
- 2019- **Membre de jurys de soutenances de mémoires de M2**, Université Jean Moulin Lyon 3.
- 2019- **Enseignant référent auprès des étudiants de Licence**, Université Jean Moulin Lyon 3.

RESPONSABILITÉS UNIVERSITAIRES

- 2020- **Membre du comité d'experts de la section de droit public** (Université Jean Moulin Lyon 3).

AUTRES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- 2018-2019 **Juriste au sein de la cour administrative d'appel de Lyon.**
- 2015-2016 **Assistant de justice au sein du tribunal administratif de Lyon.**
- 2014-2015 **Attaché parlementaire à l'Assemblée nationale.**
- 2013-2014 **Assistant de justice au sein du tribunal administratif de Lyon.**